

Catalogue de formation
Années 2026 et 2027 Intra et Inter

axone consultant | Ensemble ré-inventons le social.

SARL Axone Consultant
*Déclaration d'activité enregistrée sous le n° **04973346897***
auprès du Préfet de région de Réunion.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
contact@axone-consultant.com
0693 92 01 14

Version d'octobre 2026

SOMMAIRE

I/ PRÉSENTATION..... 3
1.1 Présentation Axone Consultant..... 3
1.2 Expertise en conception de formation..... 4
1.3 Animation de Formation: approches et méthodologies..... 5
1.4 Réalisations et projets Marquants..... 5
1.5 Valeur Ajoutée et Impact des Formations 5

II/ L'ÉQUIPE..... 6

III/ LES ACTIONS DE FORMATIONS 8
Intelligence collective: Structurer et animer un atelier de co-création et de co-construction de services..... 9
Intelligence collective: Créativité collective et innovation ouverte..... 12

Estime, confiance en soi et conscientisation des compétences: Reconnaissance ouverte: principes, endossements et modalités de valorisation des compétences informelles et non formelles en faveur de l'insertion socioprofessionnelle 16

Management et conduite du changement: manager le changement..... 19
Pilotage et gouvernance: Allier pilotage stratégique et management de la performance dans son organisation en faveur de l'intérêt général. 24

Démarche scientifique et recherche: Rédiger un article scientifique en sciences de gestion28
Démarche scientifique et recherche: Adapter un cadre conceptuel de recherche-action 32

Cadre juridique et vie associative (loi 1901)..... 36

Évaluation et mesure d'impact social..... 40

I/ PRÉSENTATION

1.1 Présentation Axone Consultant

Nous créons des solutions et des coopérations ayant pour but de transformer positivement la société et les territoires, en les rendant plus harmonieux et capables de surmonter les défis, en alliant intérêt général, prise en compte de l'humain et performances.

Le Cabinet Conseil Axone Consultant a été créé depuis près de 5 ans afin de répondre aux attentes et besoins des populations à travers l'innovation sociale, une approche qui favorise des solutions nouvelles pour répondre aux enjeux sociaux et sociétaux. Nous sommes ainsi nous sommes spécialisés dans le développement résilient des territoires d'Outre-Mer et des Régions Ultrapériphériques (RUP).

L'offre de services du cabinet-conseil s'articule autour de cinq axes:

- Conseil et évaluation en politiques publiques de jeunesse et développement local: conseiller et accompagner les élue.s et les directions de services publics dans la mise en place d'actions et de projets porteurs de valeur ajoutée et de sens pour le territoire et les citoyens. Cet axe d'intervention intègre également la réalisation d'études et de diagnostics de territoires (démographie, socio-économie, enquête, évaluation) afin d'alimenter les propositions et préconisations déployées.
- Accompagnement-Conseil en développement stratégique et économique des TPE et des structures relevant de l'ESS: accompagner les TPE et les associations dans la définition d'axes de développement et d'évolutions économiques, stratégiques et organisationnelles, en lien avec les besoins des territoires et les besoins des populations et les impératifs d'évaluations et de gestion. Cet axe d'intervention intègre également l'accompagnement de structures (associations et/ou TPE, incluant coopératives et structures de l'IAE, dans le développement d'actions d'innovations sociales sous l'angle de l'insertion socioprofessionnelle).
- Évaluation et mesure d'impact social: quantifier les effets réels d'un projet, d'une organisation ou d'une politique sur les personnes, les communautés, et l'environnement. Notre intervention et expertisent permettent ainsi de structurer et de savoir si les objectifs d'un projet ont été atteints et de déterminer si les actions mises en place produisent des changements positifs et durables, tant au niveau des structures publics et privées en lien avec les sujets de RSE, qu'au niveau de l'ESS.
- Courtage en connaissances: connecter, intermédier, les acteurs du territoire ou d'une entité au vu des enjeux, des besoins et des problématiques. Collecter, synthétiser et diffuser des connaissances en lien avec des enjeux ou des problématiques données.
- Formation professionnelle, Enseignement et Conférences: transmettre les connaissances aux nouvelles générations dans le domaine du pilotage, du management, de la gestion comptable et financière, le marketing et la communication.

L'ADN du Cabinet Conseil Axone Consultant se structure autour de 4 piliers:

- La prise en compte des besoins du territoire et de sa population, basée sur des prises d'information factuelles et par le biais d'enquêtes,
- La co-construction de proposition et d'actions en ayant le souci de créer du lien entre les acteurs du territoire, au bénéfice de sa population,
- La conduite d'études et d'évaluations correspondant aux réalités du territoire, en prenant en compte l'ensemble des dimensions du projet (attentes des donneurs d'ordre, compréhension des parties prenantes – cibles principales et écosystème, intégration des bénéficiaires et usagers),
- Une recherche permanente de performance et d'efficience.

Ces piliers s'inscrivent dans les principes de l'organisation militante développés par le chercheur François Rousseau en 2007. Nous nous mettons ainsi au service des acteurs publics, privés et des citoyens, afin que notre expertise et notre connaissance du territoire puissent apporter une « plus-value sociale » et du sens, à chaque étape de notre accompagnement et de nos interventions.

Dans le cadre de son implication au développement socioéconomique du territoire et d' accompagnement-conseil, le Cabinet Conseil Axone Consultant intervient ou participe également:

- À différents travaux dans le cadre des commissions thématiques d'instances syndicales patronales,
- Au Conseil d'Administration et commissions de partenaires sociaux,
- Dans différentes instances de représentation et protocolaire,
- Dans l'instruction d'agréments ou de labels pour les instances gouvernementales en lien avec les enjeux de jeunesse ou encore d'éducation populaire,
- À la participation à différentes conférences thématiques au sein de formations supérieures ou de colloques nationaux ou européens sur les enjeux d'intelligence collective, collaborative ou encore de reconnaissance des compétences.

L'agilité de notre équipe permet d'identifier, comprendre et accompagner tant des structures ou projets de petites échelles (moins de 5 ressources humaines pour des volumes de produits inférieurs à 50 000 euros) que de tailles importantes (plus de 50 ressources humaines avec des volumes de produits de plusieurs millions d'euros).

Notre équipe de formateurs pour adultes, rompue à la pédagogie active et possédant près de 15 années d'expérience dans le domaine, a pour passion et engagements la transmission de concepts, d'outils et de compétences, afin d'essaimer les principes de performances, d'opérationnalité, d'efficacité et d'intérêt général au bénéfice des individus et des territoires.

Ce catalogue de formation présente ainsi les différentes actions de formation que nous avons le plaisir de vous présenter et couvrant les thématiques suivantes:

- Intelligence collective,
- Management et conduite du changement,
- Pilotage et gouvernance,
- Estime, confiance en soi et conscientisation des compétences,
- Démarche scientifique et recherche.

1.2 Expertise en conception de formation

Axone Consultant a développé une méthodologie intégrée et participative pour la conception de programmes de formation, qui repose sur:

- **Analyse des besoins**: Diagnostic préalable pour identifier les lacunes de compétences et les opportunités de développement, en collaboration avec les parties prenantes locales,
- **Approche thématique ciblée**: Intégration des thématiques comme les objectifs de développement durable (ODD), la transition écologique, et les pratiques d'économie circulaire dans les parcours éducatifs, en mettant en avant les enjeux d'intelligence collective et d'innovation sociale centrés sur les expériences vécues et opérationnelles

- **Modules personnalisés**: Élaboration de contenus adaptés aux besoins spécifiques des territoires, incluant des compétences transversales (numériques, pédagogiques, organisationnelles) et sectorielles.

1.3 Animation de Formation: approches et méthodologies

L'animation des formations par Axone Consultant se distingue par:

1. **Pédagogie Active**
   - Utilisation de méthodes participatives, comme les ateliers collaboratifs et les études de cas pratiques, pour encourager l'apprentissage expérientiel et l'intelligence collective,
   - Conduite d'activités immersives pour favoriser l'acquisition de compétences concrètes, notamment dans la gestion de projets d'économie circulaire et d'innovation sociale.
2. **Formations inclusives**
   - Ciblage de publics divers, incluant les adultes éloignés de l'emploi, les formateurs, et les acteurs associatifs, avec une attention particulière portée à l'inclusion sociale et à l'insertion professionnelle,
   - Animation de formations adaptées aux publics vulnérables par la conceptions de nos modules de façon accessibles et vulgarisées.
3. **Mobilisation d'experts**
   - Collaboration avec des experts en innovation sociale pour offrir des perspectives multidimensionnelles et pratiques aux apprenants.

1.4 Réalisations et projets Marquants

- **Programme Mon Parkour EROïque**: Conception et animation d'un cycle de formation pour les publics BRSA et allophones, intégrant des ateliers sur l'insertion socioprofessionnelle et la valorisation des compétences informelles.
- **Projet InnoRup**: conception de parcours de formation sur les compétences vertes et l'économie circulaire dans les Régions UltraPériphériques (RUP) dans le cadre d'un programme Erasmus+.
- **Formations au profit des politiques publiques**: Développement de formations destinées aux collectivités locales pour intégrer les enjeux de d'innovation sociale dans leurs projets, d'évaluation et de mesure d'impact social dans leurs activités et actions.

1.5 Valeur Ajoutée et Impact des Formations

- **Capacitation locale**: Renforcement des compétences des acteurs locaux pour assurer l'autonomie et la pérennité des initiatives mises en œuvre.
- **Innovation pédagogique**: Introduction d'outils numériques et de méthodologies d'évaluation d'impact pour améliorer l'efficacité des formations et mesurer les résultats.
- **Mobilité et échanges interculturels**: Facilitation de l'apprentissage collaboratif entre territoires ultramarins et européens, renforçant ainsi les synergies locales et internationales.

L'expertise d'Axone Consultant dans la conception et l'animation d'actions de formation repose sur une approche intégrée, collaborative, et tournée vers les besoins spécifiques des territoires. En mobilisant des compétences transversales et sectorielles, le cabinet joue un rôle clé dans la transformation des territoires ultramarins et l'intégration des ODD au cœur des pratiques locales.

II/ L'ÉQUIPE



Mickaël ABÉLARD

Gérant du Cabinet

Consultant en innovation sociale

Formateur pour Adultes et Conférencier

- Diplômé en Master 2 Économiste d'Entreprises et Ingénierie Économique, spécialité
- Économie internationale et Stratégie d'Acteurs *(Université Grenoble-Alpes - 2007)*
- Formation Évaluation et Mesure d'Impact Social *(ESSEC Business School - 2024)*
-
- 2 années d'études en Psychologie *(Université Paris 8 - IED)*
- Montage de dossiers et obtentions de diverses typologies de subventions (UE, National, Régional, Local), lauréats d'AAP nationaux ou encore obtentions d'agréments d'État
- Pilotage et animation d'évènements ou d'actions à portée régionale, Océan Indien ou encore national
- Expert externe instructeur externe agrément JEP *(DJEPVA – Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Engagement, de la Jeunesse et du Sport)*
- Formateur pour adultes depuis 2011, formateur en pédagogie active *(depuis 2017)*
- Ingénieur formateur depuis 2012
- Ingénieur d'études *(2004-2012)*
- Direction d'une association à rayonnement régional et à fort impact territorial de 19 salariés et de plus d'1 million d'€ de produits *(2016-2021)*
- Co-Fondateur et Co-Gérant d'une SARL spécialisée en valorisation de l'information, aide à la décision et mise en conformité CNIL *(2012-2015)*
- Accompagnement des entreprises au sein d'une chambre consulaire *(2015-2016)*
- Administrateur bénévole au sein d'associations ou au sein de partenaires sociaux *(depuis 2018)*



Samuel ABLANCOURT

Directeur Scientifique

Formateur pour Adultes et Conférencier

- Doctorant en Sciences de Gestion *(2023 CREM de l'Université de Rennes 1 UMR CNRS 6211)*
-
- Master 2 en Management des associations *(2019 – IAE Réunion/Paris Sorbonne)*
- Accompagnement et appui quotidien de la vie associative de La Réunion et dans la zone DOM-TOM *(Vie statutaire, dossiers de subventions, relations partenariales, bilans, pilotage managérial, stratégique et financier, communication et valorisation de la vie associative au sein de comités régionaux ou de mouvements associatifs)*.
- Formation, coaching et accompagnement des dirigeants bénévoles et salariés des associations en lien avec leurs enjeux de création, de fonctionnement et de développement.
- Interventions, conférences et organisations d'évènements sur l'éducation populaire, son histoire, ses enjeux et son évolution en lien avec les impératifs actuels de la pérennité et la reconnaissance de la vie associative.
- Référent Océan Indien Association Reconnaitre – OpenRecognition sur les enjeux de reconnaissance ouverte et le déploiement de la technologie OpenBadges

Jimmy BÈGUE

Consultant Vie Associative et Catalyse territoriale

Formateur pour Adultes et Conférencier

- Diplômé en Master 2 Management des Associations *(IAE Paris Sorbonne / La Réunion - 2020)*
- Maîtrise en Management du sport *(Université de La Réunion – 2004)*
- Participation à différentes conférences européennes et mondiales sur les enjeux de la reconnaissance ouverte
- Directeur d'une tête de réseau associative *(Depuis 2016)*
- Directeur d'un foyer des jeunes *(2013 à 2016)*
- Formateur pour adultes *(Depuis 2024)*
- Administrateur et membre du bureau de têtes de réseaux associatives à rayonnement régional *(Depuis 2019)*





Intelligence collective

L'intelligence collective joue un rôle crucial dans le domaine professionnel en favorisant la collaboration et la créativité au sein des équipes.

Elle repose sur la capacité d'un groupe à mobiliser l'expertise, les compétences et les perspectives variées de ses membres pour résoudre des problèmes complexes et innover.

Dans un environnement de travail en constante évolution, l'intelligence collective permet d'améliorer la prise de décision, d'encourager l'engagement des collaborateurs et d'accroître l'agilité organisationnelle.

En intégrant des pratiques collaboratives, les entreprises peuvent exploiter pleinement le potentiel de leurs talents, renforcer leur compétitivité et s'adapter plus efficacement aux défis du marché globalisé.

Cette approche est donc au cœur des stratégies modernes de formation et de développement professionnel, offrant un levier précieux pour la transformation organisationnelle et la réussite collective.

L'équipe de formatrices et de formateurs d'Axone Consultant vous propose ainsi d'appréhender et de maîtriser tant les enjeux que les outils d'animation pour déployer et intégrer dans vos processus des activités et des processus d'intelligence collective.

Intelligence collective: Structurer et animer un atelier de co-création et de co-construction de services

Code AF11

A. Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de doter les participants des compétences nécessaires pour structurer et animer efficacement des ateliers de co-création et de co-construction de services, tout en respectant les méthodes collaboratives et les attentes des parties prenantes.

B. Compétences visées

À la fin de cette formation, les participants seront capables de:

- Comprendre les principes fondamentaux de la co-création et de la co-construction de services,
- Structurer un atelier de manière efficace, en tenant compte des objectifs et des contraintes,
- Animer un atelier en impliquant les parties prenantes et en favorisant la participation active,
- Utiliser des outils et méthodes collaboratives (design thinking, brainstorming, etc.) adaptés aux projets,
- Assurer un suivi des résultats et des décisions prises lors de l'atelier.

C. Public concerné

Cette formation s'adresse à des professionnels:

- Chefs de projet,
- Responsables de services,
- Consultants en innovation,
- Chargés d'études ou d'amélioration continue,
- Toute personne impliquée dans la conception ou la transformation de services au sein d'une organisation,
- Toute personne impliquée dans le développement ou la mise en place d'un projet collaboratif.

Cette formation s'adresse également aux demandeurs d'emploi, salariés en activité, en projet de transition professionnel, en reconversion professionnelle en lien avec la thématique de travail collaboratif ou de gestion de projet innovant et/ou collaboratif.

D. Prérequis

Aucun prérequis spécifique n'est demandé pour suivre cette formation. Cependant, une première expérience en gestion de projets ou en animation d'équipe est un plus.

E. Calendrier prévisionnel

Les sessions ont lieu une fois tous les 2 mois. Les informations de calendrier et de lieux sont disponibles par mail à contact@axone-consultant.com

F. Durée de la formation

La formation est prévue sur 3 jours avec un total de 21 heures, réparties comme suit:

- Jour 1: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),
- Jour 2: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),
- Jour 3: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30)

Cette durée est optimale pour une formation de qualité, laissant suffisamment de temps pour l'acquisition des connaissances théoriques, des mises en situation pratiques et des retours d'expérience.

Les 21 heures de formation sont organisées en 3 modules thématiques pour un total de 21 heures, soit 3 jours et organisés comme suit:

Modules	Thèmes abordés	Modalités d'attestation	Coefficient
1- Introduction à la co-création et à la co-construction	Pourquoi et comment impliquer les parties prenantes dans la conception de services ou de produits Structuration et méthodologie pour un atelier de co-création	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
2- Techniques et outils pour animer un atelier	Techniques d'animation pour favoriser la participation. Utilisation des outils collaboratifs. Simulation d'un atelier: retours d'expériences et points de progrès	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
3- Suivi des résultats et pérennisation de la co-construction	Outiller et assurer le suivi après l'atelier Définir et évaluer l'impact des ateliers et du processus de co-création Présenter et valoriser la résultats de la co-construction	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1

G. Modalités pédagogiques

La formation alterne théorie, exemples concrets, et mise en pratique. Des ateliers collaboratifs sont proposés chaque jour pour mettre en situation réelle les participants.

- Apports théoriques: présentation des concepts clés.
- Études de cas: exemples concrets issus du terrain.
- Ateliers pratiques
- Échanges et retours d'expérience: discussion en groupe pour améliorer l'animation.

H. Conditions de délivrance:

- Taux de présence de 100%
- Validation de l'ensemble des modalités d'attestation avec un taux de réponse positif supérieur ou égal à 80%

I. Déroulement de la formation, moyens pédagogiques et encadrement

- L'action de formation aura lieu dans une salle de formation partenaire et en respect des obligations légales en vigueur,
- Salle équipée d'un vidéoprojecteur, paperboards, et outils de facilitation,
- Accès à des outils numériques de co-création,
- Encadrement assuré par un formateur expert en co-construction et design collaboratif.

J. Évaluation des acquis

Les modalités d'attestation sont programmées tout au long du module de formation, sanctionné par la réussite des études de cas, exercices et cas pratiques. La réussite à l'ensemble des modalités est sanctionnée par un badge ERO nominatif correspondant au module de formation, disponible en format PDF et numérique, à l'issue de chaque module de formation.
Une attestation de formation sera également remise à l'ensemble des participant.e.s

K. Suivi et accompagnement post-formation

- Un suivi post-formation, 3 mois après la formation sera réalisé
- Possibilité de sollicitation de l'équipe pédagogique pour tout besoin de renseignement en lien avec les notions abordées durant la formation

L. Pièces à fournir pour l'inscription

Convention de formation professionnelle renseignée ainsi que la feuille d'inscription remplie. Aucun frais de dossier n'est demandé. Néanmoins, tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

M. Résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après la notification d'inscription à la formation. Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation, des frais de dédommagement à hauteur de 100 euros seront demandés. La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

N. Accessibilité de la formation:

La formation se déroule uniquement en présentiel. Pour toute situation de handicap, contactez-nous afin d'étudier les adaptations possibles.

O. Tarifs en vigueur (intra et inter)

1 630 euros TTC par personne, pour l'ensemble des modules. Les modules ne peuvent être sélectionnés séparément. Sont inclus dans le tarif, pour chaque jour de formation: l'accueil café, les collations (pauses du matin et de l'après-midi), le déjeuner ainsi que la location de la salle de formation.
Pour les formations devant se tenir hors de La Réunion, frais de déplacement et hébergement en sus, selon modalités à définir entre les parties.

Pour tous renseignements, le support administratif de l'organisme de formation est joignable aux coordonnées suivantes:

- Courriel: contact@axone-consultant.com
- Tél.: 0693 92 01 14

Horaires: du lundi au vendredi de 09h30 à 16h

Intelligence collective: Créativité collective et innovation ouverte

Code AF12

A. Objectifs de la formation

Cette formation vise à permettre aux participants de comprendre et maîtriser les concepts de la créativité collective et de l'innovation ouverte, en favorisant l'émergence d'idées nouvelles dans un cadre collaboratif. Ils apprendront à animer des ateliers de co-création et à utiliser des outils pratiques pour stimuler l'innovation en équipe. L'objectif final est de renforcer leur capacité à intégrer des acteurs internes et externes dans des processus d'innovation.

B. Compétences visées

À la fin de cette formation, les participants seront capables de:

- Comprendre les principes de la créativité collective et de l'innovation ouverte,
- Mettre en place des outils et des pratiques favorisant la co-création et l'innovation collaborative,
- Favoriser l'émergence d'idées nouvelles dans un cadre participatif,
- Animer et structurer des ateliers de créativité en équipe,
- Utiliser des méthodes d'innovation ouverte pour impliquer des acteurs internes et externes.

C. Public concerné

Cette formation s'adresse aux dirigeants, managers, équipes projets, consultants, professionnels souhaitant intégrer des pratiques collaboratives dans leurs processus d'innovation.

Cette formation s'adresse également aux demandeurs d'emploi, salariés en activité, en projet de transition professionnel, en reconversion professionnelle en lien avec la thématique de travail collaboratif ou de gestion de projet innovant et/ou collaboratif.

D. Prérequis

Aucun prérequis spécifique n'est demandé pour suivre cette formation. Cependant, une première expérience en gestion de projets ou en animation d'équipe est un plus.

E. Calendrier prévisionnel

Les sessions ont lieu une fois tous les 2 mois. Les informations de calendrier et de lieux sont disponibles par mail à contact@axone-consultant.com

F. Durée de la formation

La formation est prévue sur 3 jours avec un total de 21 heures, à raison de 7 heures par jour (08h30-12h30 ; 13h30-16h30).
Cette durée est optimale pour une formation de qualité, laissant suffisamment de temps pour l'acquisition des connaissances théoriques, des mises en situation pratiques et des retours d'expérience.

Les 21 heures de formation sont organisées en 3 modules thématiques pour un total de 21 heures, soit 3 jours et organisés comme suit:

Modules	Thèmes abordés	Modalités d'attestation	Coefficient
1- Comprendre les concepts fondamentaux.	Définition de la créativité collective: enjeux et bénéfices. Introduction à l'innovation ouverte: principes et exemples concrets. La collaboration en réseau: de l'intérieur à l'extérieur de l'organisation.	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
2- Techniques et outils de créativité collective et mise en pratique	Découvrir et expérimenter des méthodes favorisant l'émergence d'idées.	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
3- Innovation ouverte et écosystèmes collaboratifs	Les principes de l'innovation ouverte: partage des connaissances et co-développement. Exemples d'écosystèmes collaboratifs (startups, universités, incubateurs, etc.). Stratégies pour impliquer des partenaire externes dans un processus d'innovation.	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1

G. Modalités pédagogiques

La formation alterne théorie, exemples concrets, et mise en pratique. Des ateliers collaboratifs sont proposés chaque jour pour mettre en situation réelle les participants.

- Apports théoriques: présentation des concepts clés.
- Études de cas: exemples concrets issus du terrain.
- Ateliers pratiques
- Échanges et retours d'expérience: discussion en groupe pour améliorer l'animation.

H. Conditions de délivrance:

- Taux de présence de 100%
- Validation de l'ensemble des modalités d'attestation avec un taux de réponse positif supérieur ou égal à 80%

I. Déroulement de la formation, moyens pédagogiques et encadrement

- L'action de formation aura lieu dans une salle de formation partenaire et en respect des obligations légales en vigueur,
- Salle équipée d'un vidéoprojecteur, paperboards, et outils de facilitation,
- Accès à des outils numériques de co-création,
- Encadrement assuré par un formateur expert en co-construction et design collaboratif.

J. Évaluation des acquis

Les modalités d'attestation sont programmées tout au long du module de formation, sanctionné par la réussite des études de cas, exercices et cas pratiques. La réussite à l'ensemble des modalités est sanctionnée par un badge ERO nominatif correspondant au module de formation, disponible en format PDF et numérique, à l'issue de chaque module de formation.
Une attestation de formation sera également remise à l'ensemble des participant.e.s

K. Suivi et accompagnement post-formation

- Un suivi post-formation, 3 mois après la formation sera réalisé.
- Possibilité de sollicitation de l'équipe pédagogique pour tout besoin de renseignement en lien avec les notions abordées durant la formation.

L. Pièces à fournir pour l'inscription

Convention de formation professionnelle renseignée ainsi que la feuille d'inscription remplie. Aucun frais de dossier n'est demandé. Néanmoins, tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

M. Résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après la notification d'inscription à la formation. Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation, des frais de dédommagement à hauteur de 100 euros seront demandés. La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

N. Accessibilité de la formation:

La formation se déroule uniquement en présentiel. Pour toute situation de handicap, contactez-nous afin d'étudier les adaptations possibles.

O. Tarifs en vigueur (intra et inter)

1 630 euros TTC par personne, pour l'ensemble des modules. Les modules ne peuvent être sélectionnés séparément. Sont inclus dans le tarif, pour chaque jour de formation: l'accueil café, les collations (pauses du matin et de l'après-midi), le déjeuner ainsi que la location de la salle de formation.
Pour les formations devant se tenir hors de La Réunion, frais de déplacement et hébergement en sus, selon modalités à définir entre les parties.

Pour tous renseignements, le support administratif de l'organisme de formation est joignable aux coordonnées suivantes:

- Courriel: contact@axone-consultant.com
- Tél.: 0693 92 01 14

Horaires: du lundi au vendredi de 09h30 à 16h



Estime, confiance en soi et conscientisation des compétences

Chez Axone Consultant, nos expériences et interventions nous ont confortés dans la certitude que l'accompagnement réussi à l'insertion socioprofessionnelle des publics repose avant tout sur la capacité des professionnels à faire émerger l'estime et la confiance en eux de leurs publics, à ce qu'ils puissent conscientiser leurs aptitudes, ceci afin de créer une dynamique positive au sein des individus.

Il est ainsi essentiel de permettre aux individus de reconnaître leur valeur, non seulement à travers des diplômes ou qualifications formelles, mais également par l'identification et la valorisation des savoir-faire acquis par l'expérience.

La prise de conscience de ces compétences permet de renforcer la confiance des bénéficiaires, leur offrant ainsi un levier supplémentaire pour réussir leur insertion dans le marché du travail.

Les professionnels doivent donc être formés à ces dynamiques, afin d'encourager une approche holistique et bienveillante de la reconnaissance des compétences, essentielle à l'épanouissement personnel et professionnel des publics accompagnés.

Estime, confiance en soi et conscientisation des compétences: Reconnaissance ouverte: principes, endossements et modalités de valorisation des compétences informelles et non formelles en faveur de l'insertion socioprofessionnelle

Code AF41

A. Objectifs de la formation

La reconnaissance des compétences est un acte qui permet de valoriser la personne en lui donnant les moyens de se sentir capable d'agir et de contribuer. Reconnaître une compétence, c'est la rendre visible et la valoriser, que ce soit de manière formelle ou informelle, ce qui a un impact positif sur l'estime de soi. Dans un contexte professionnel, la reconnaissance ouverte des compétences mérite d'être appuyée par des outils concrets. Grâce au numérique, il est possible de formaliser et d'attester les compétences acquises à travers un dossier de preuves, renforçant ainsi leur légitimité et permettant d'agir tant sur la remobilisation de l'individu accompagné que de faciliter la définition d'un projet d'insertion socioprofessionnelle.

B. Compétences visées

À la fin de cette formation, les participants seront capables de:

- Maîtriser les enjeux liés à la reconnaissance ouverte,
- Distinguer évaluer et reconnaitre,
- Utiliser un écosystème de reconnaissance ouverte, comprendre les modalités de critérisation, construction, endossement,
- Intégrer les enjeux de la reconnaissance et la valorisation des compétences dans un processus d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle.

C. Public concerné

Professionnels de l'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle, conseillers en emploi, formateurs, responsables RH, acteurs des associations d'insertion.
Cette formation s'adresse également aux demandeurs d'emploi, salariés en activité, en projet de transition professionnel, en reconversion professionnelle, en lien avec la reconnaissance et la valorisation des compétences.

D. Prérequis

Aucun prérequis spécifique n'est demandé pour suivre cette formation. Cependant, une première expérience en accompagnement à l'insertion est un plus.

E. Calendrier prévisionnel

Les sessions ont lieu une fois tous les 2 mois. Les informations de calendrier et de lieux sont disponibles par mail à contact@axone-consultant.com

F. Durée de la formation

La formation est prévue sur 3 jours avec un total de 21 heures:

- Jour 1: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),
- Jour 2: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),
- Jour 3: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),

Cette durée est optimale pour une formation de qualité, laissant suffisamment de temps pour l'acquisition des connaissances théoriques, des mises en situation pratiques et des retours

d'expérience.Les 21 heures de formation sont organisées en 3 modules thématiques pour un total de 21 heures, soit 3 jours et organisés comme suit:

Modules	Thèmes abordés	Modalités d'attestation	Coefficient
1- Enjeux et principes de la reconnaissance ouverte	Présenter les notions et enjeux de la reconnaissance ouverte Accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle et outillage pour reconnaître et valoriser les compétences Importance des compétences informelles et non formelles dans l'insertion socioprofessionnelle	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
2- Endossements et mécanismes de reconnaissance informelle et non formelle	Processus d'endossement et modalités techniques et pratiques	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
3- Modalités de valorisation des compétences dans les parcours d'insertion socioprofessionnelle	Valorisation des compétences dans les parcours d'insertion Accompagnement à la reconnaissance et à l'employabilité	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1

G. Modalités pédagogiques

La formation alterne théorie, exemples concrets, et mise en pratique. Des ateliers collaboratifs sont proposés chaque jour pour mettre en situation réelle les participants.

- Apports théoriques: présentation des concepts clés.
- Études de cas: exemples concrets issus du terrain.
- Ateliers pratiques
- Échanges et retours d'expérience: discussion en groupe pour améliorer l'animation.

H. Conditions de délivrance:

- Taux de présence de 100%
- Validation de l'ensemble des modalités d'attestation avec un taux de réponse positif supérieur ou égal à 80%

I. Déroulement de la formation, moyens pédagogiques et encadrement

- L'action de formation aura lieu dans une salle de formation partenaire et en respect des obligations légales en vigueur,
- Salle équipée d'un vidéoprojecteur, paperboards, et outils de facilitation,
- Accès à des outils numériques de co-création,
- Encadrement assuré par un formateur expert en co-construction et design collaboratif.

J. Évaluation des acquis

Les modalités d'attestation sont programmées tout au long du module de formation, sanctionné par la réussite des études de cas, exercices et cas pratiques. La réussite à

l'ensemble des modalités est sanctionnée par un badge ERO nominatif correspondant au module de formation, disponible en format PDF et numérique, à l'issue de chaque module de formation.
Une attestation de formation sera également remise à l'ensemble des participant.e.s

K. Suivi et accompagnement post-formation

- Un suivi post-formation, 3 mois après la formation sera réalisé.
- Possibilité de sollicitation de l'équipe pédagogique pour tout besoin de renseignement en lien avec les notions abordées durant la formation.

L. Pièces à fournir pour l'inscription

Convention de formation professionnelle renseignée ainsi que la feuille d'inscription remplie. Aucun frais de dossier n'est demandé. Néanmoins, tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

M. Résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après la notification d'inscription à la formation. Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation, des frais de dédommagement à hauteur de 100 euros seront demandés. La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

N. Accessibilité de la formation:

La formation se déroule uniquement en présentiel. Pour toute situation de handicap, contactez-nous afin d'étudier les adaptations possibles.

O. Tarifs en vigueur (intra et inter)

1 630 euros TTC par personne, pour l'ensemble des modules. Les modules ne peuvent être sélectionnés séparément. Sont inclus dans le tarif, pour chaque jour de formation: l'accueil café, les collations (pauses du matin et de l'après-midi), le déjeuner ainsi que la location de la salle de formation.
Pour les formations devant se tenir hors de La Réunion, frais de déplacement et hébergement en sus, selon modalités à définir entre les parties.

Pour tous renseignements, le support administratif de l'organisme de formation est joignable aux coordonnées suivantes:

- Courriel: contact@axone-consultant.com
- Tél.: 0693 92 01 14

Horaires: du lundi au vendredi de 09h30 à 16h



Management et conduite du changement

La conduite du changement en management représente un enjeu stratégique majeur pour les organisations dans un environnement en perpétuelle évolution.

En effet, la capacité à anticiper, accompagner et gérer les transformations internes et externes est cruciale pour garantir la compétitivité, la performance et l'adaptabilité des équipes.

Ce processus, souvent complexe, nécessite non seulement une bonne compréhension des dynamiques humaines et organisationnelles, mais aussi des compétences solides en communication, gestion des résistances et leadership.

À travers ces formation proposées par Axone Consultant, les participants apprendront à maîtriser les outils et méthodes pour piloter efficacement les projets de changement, tout en renforçant l'engagement des collaborateurs et en minimisant les risques d'échec.

Management et conduite du changement: manager le changement

Code AF21

A. Objectifs de la formation

Cette formation vise à permettre aux participants d'appréhender et de manager une situation de changement au sein d'une organisation ou d'une équipe.

B. Compétences visées

À la fin de cette formation, les participants seront capables de:

- Comprendre les enjeux et les étapes du changement au sein des organisations
- Maîtriser les outils et méthodes pour piloter le changement
- Accompagner les équipes dans la transition et gérer les résistances
- Favoriser une dynamique de collaboration et d'engagement dans les processus de changement

C. Public concerné

Cette formation s'adresse aux managers, responsables d'équipes, chefs de projets, cadres dirigeants

Cette formation s'adresse également aux demandeurs d'emploi, salariés en activité, en projet de transition professionnel, en reconversion professionnelle, en lien avec la thématique de conduite du changement.

D. Prérequis

Aucun prérequis spécifique n'est demandé pour suivre cette formation. Cependant, une première expérience en gestion de projets ou en animation d'équipe est un plus.

E. Calendrier prévisionnel

Les sessions ont lieu une fois tous les 2 mois. Les informations de calendrier et de lieux sont disponibles par mail à contact@axone-consultant.com

F. Durée de la formation

La formation est prévue sur 2 jours avec un total de 14 heures:

- Jour 1: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),
- Jour 2: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),

Cette durée est optimale pour une formation de qualité, laissant suffisamment de temps pour l'acquisition des connaissances théoriques, des mises en situation pratiques et des retours d'expérience.

Les 14 heures de formation sont organisées en 2 modules thématiques pour un total de 14 heures, soit 2 jours et organisés comme suit:

Modules	Thèmes abordés	Modalités d'attestation	Coefficient
1- Comprendre et préparer le changement	Définition du changement organisationnel Typologies de changement Les grands modèles de changement Freins, croyances limitantes et facteurs de réussite Diagnostiquer et préparer le changement	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
2- Conduire le changement et accompagner les équipes	Leadership et communication dans le changement Initier le changement et le manager Le suivi du changement et la capitalisation des pratiques	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1

G. Modalités pédagogiques

La formation alterne théorie, exemples concrets, et mise en pratique. Des ateliers collaboratifs sont proposés chaque jour pour mettre en situation réelle les participants.

- Apports théoriques: présentation des concepts clés.
- Études de cas: exemples concrets issus du terrain.
- Ateliers pratiques
- Échanges et retours d'expérience: discussion en groupe pour améliorer l'animation.

H. Conditions de délivrance:

- Taux de présence de 100%
- Validation de l'ensemble des modalités d'attestation avec un taux de réponse positif supérieur ou égal à 80%

I. Déroulement de la formation, moyens pédagogiques et encadrement

- L'action de formation aura lieu dans une salle de formation partenaire et en respect des obligations légales en vigueur,
- Salle équipée d'un vidéoprojecteur, paperboards, et outils de facilitation,
- Accès à des outils numériques de co-création,
- Encadrement assuré par un formateur expert en co-construction et design collaboratif.

J. Évaluation des acquis

Les modalités d'attestation sont programmées tout au long du module de formation, sanctionné par la réussite des études de cas, exercices et cas pratiques. La réussite à l'ensemble des modalités est sanctionnée par un badge ERO nominatif

correspondant au module de formation, disponible en format PDF et numérique, à l'issue de chaque module de formation.
Une attestation de formation sera également remise à l'ensemble des participant.e.s

K. Suivi et accompagnement post-formation

- Un suivi post-formation, 3 mois après la formation sera réalisé
- Possibilité de sollicitation de l'équipe pédagogique pour tout besoin de renseignement en lien avec les notions abordées durant la formation

L. Pièces à fournir pour l'inscription

Convention de formation professionnelle renseignée ainsi que la feuille d'inscription remplie. Aucun frais de dossier n'est demandé. Néanmoins, tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

M. Résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après la notification d'inscription à la formation. Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation, des frais de dédommagement à hauteur de 100 euros seront demandés. La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

N. Accessibilité de la formation:

La formation se déroule uniquement en présentiel. Pour toute situation de handicap, contactez-nous afin d'étudier les adaptations possibles.

O. Tarifs en vigueur (intra et inter)

1 120 euros TTC par personne, pour l'ensemble des modules. Les modules ne peuvent être sélectionnés séparément. Sont inclus dans le tarif, pour chaque jour de formation: l'accueil café, les collations (pauses du matin et de l'après-midi), le déjeuner ainsi que la location de la salle de formation.
Pour les formations devant se tenir hors de La Réunion, frais de déplacement et hébergement en sus, selon modalités à définir entre les parties.

Pour tous renseignements, le support administratif de l'organisme de formation est joignable aux coordonnées suivantes:

- Courriel: contact@axone-consultant.com
- Tél.: 0693 92 01 14

Horaires: du lundi au vendredi de 09h30 à 16h



Pilotage et gouvernance

Le pilotage et la gouvernance dans un cadre professionnel revêtent une importance cruciale pour assurer la cohérence et l'efficacité des actions menées au sein des organisations.

Sous l'angle collaboratif, ces dimensions prennent une nouvelle dimension en favorisant l'engagement de toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse des équipes internes ou des partenaires externes.

Une gouvernance participative, associée à un pilotage transparent et concerté, permet de créer un environnement de confiance, où la prise de décision est enrichie par la diversité des perspectives et des compétences.

Cela conduit non seulement à une meilleure performance globale, mais aussi à une adhésion plus forte aux objectifs stratégiques, tout en cultivant une culture d'innovation et de responsabilité partagée.

Dans un contexte en constante évolution, la collaboration devient ainsi un levier essentiel pour naviguer avec agilité face aux défis actuels et futurs.
C'est ce que l'équipe d'Axone Consultant vous propose d'appréhender et d'intégrer au travers de ses actions de formation dans ce domaine.

Pilotage et gouvernance: Allier pilotage stratégique et management de la performance dans son organisation en faveur de l'intérêt général.

Code AF31

A. Objectifs de la formation

Cette formation vise à allier le pilotage stratégique et le management de la performance pour les organisations œuvrant dans l'intérêt général, ou dans le cadre d'actions et de projets à vocation d'intérêt général. Elle permet aux participants de définir des objectifs alignés avec leur mission sociale et d'optimiser leur impact à travers une gestion performante et éthique. L'accent est mis sur la mise en place d'outils de suivi et de gouvernance participative favorisant la transparence et la durabilité.

B. Compétences visées

À la fin de cette formation, les participants seront capables de:

- Comprendre et intégrer les enjeux du pilotage stratégique au service de l'intérêt général,
- Mettre en place une approche performante et éthique du management des équipes et des ressources,
- Développer des outils de suivi de la performance adaptés aux objectifs sociaux et environnementaux.

C. Public concerné

Cette formation s'adresse aux dirigeants, cadres, responsables de projets et managers d'organisations œuvrant dans l'intérêt général (associations, collectivités, entreprises sociales et à missions).
Cette formation s'adresse également aux demandeurs d'emploi, salariés en activité, en projet de transition professionnel, en reconversion professionnelle, en lien avec la thématique de conduite du changement.

D. Prérequis

Aucun prérequis spécifique n'est demandé pour suivre cette formation. Cependant, une première expérience en gestion de projets ou en animation d'équipe est un plus.

E. Calendrier prévisionnel

Les sessions ont lieu une fois tous les 2 mois. Les informations de calendrier et de lieux sont disponibles par mail à contact@axone-consultant.com

F. Durée de la formation

La formation est prévue sur 2 jours avec un total de 14 heures:

- Jour 1: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),
- Jour 2: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),

Cette durée est optimale pour une formation de qualité, laissant suffisamment de temps pour l'acquisition des connaissances théoriques, des mises en situation pratiques et des retours d'expérience.Les 14 heures de formation sont organisées en 2 modules thématiques pour un total de 14 heures, soit 2 jours et organisés comme suit:

Modules	Thèmes abordés	Modalités d'attestation	Coefficient
1- Pilotage stratégique au service de l'intérêt général	Définition du pilotage stratégique: concepts clés et spécificités des organisations d'intérêt général Les piliers d'une stratégie performante et éthique: vision, mission, valeurs Fixer les objectifs stratégiques et effectuer un mapping de son écosystème Outils de suivi et de pilotage	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
2- Management de la performance et développement d'un leadership engagé	Management de la performance au service de l'intérêt général Le leadership engagé et inclusif Développement de la performance durable, évaluation et mesure d'impact social	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1

G. Modalités pédagogiques

La formation alterne théorie, exemples concrets, et mise en pratique. Des ateliers collaboratifs sont proposés chaque jour pour mettre en situation réelle les participants.

- Apports théoriques: présentation des concepts clés.
- Études de cas: exemples concrets issus du terrain.
- Ateliers pratiques
- Échanges et retours d'expérience: discussion en groupe pour améliorer l'animation.

H. Conditions de délivrance:

- Taux de présence de 100%
- Validation de l'ensemble des modalités d'attestation avec un taux de réponse positif supérieur ou égal à 80%

I. Déroulement de la formation, moyens pédagogiques et encadrement

- L'action de formation aura lieu dans une salle de formation partenaire et en respect des obligations légales en vigueur,
- Salle équipée d'un vidéoprojecteur, paperboards, et outils de facilitation,
- Accès à des outils numériques de co-création,
- Encadrement assuré par un formateur expert en co-construction et design collaboratif.

J. Évaluation des acquis

Les modalités d'attestation sont programmées tout au long du module de formation, sanctionné par la réussite des études de cas, exercices et cas pratiques. La réussite à l'ensemble des modalités est sanctionnée par un badge ERO nominatif correspondant au module de formation, disponible en format PDF et numérique, à l'issue de chaque module de formation.

Une attestation de formation sera également remise à l'ensemble des participant.e.s

K. Suivi et accompagnement post-formation

- Un suivi post-formation, 3 mois après la formation sera réalisé.
- Possibilité de sollicitation de l'équipe pédagogique pour tout besoin de renseignement en lien avec les notions abordées durant la formation.

L. Pièces à fournir pour l'inscription

Convention de formation professionnelle renseignée ainsi que la feuille d'inscription remplie. Aucun frais de dossier n'est demandé. Néanmoins, tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

M. Résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après la notification d'inscription à la formation. Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation, des frais de dédommagement à hauteur de 100 euros seront demandés. La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

N. Accessibilité de la formation:

La formation se déroule uniquement en présentiel. Pour toute situation de handicap, contactez-nous afin d'étudier les adaptations possibles.

O. Tarifs en vigueur (intra et inter)

1 120 euros TTC par personne, pour l'ensemble des modules. Les modules ne peuvent être sélectionnés séparément. Sont inclus dans le tarif, pour chaque jour de formation: l'accueil café, les collations (pauses du matin et de l'après-midi), le déjeuner ainsi que la location de la salle de formation.
Pour les formations devant se tenir hors de La Réunion, frais de déplacement et hébergement en sus, selon modalités à définir entre les parties.

Pour tous renseignements, le support administratif de l'organisme de formation est joignable aux coordonnées suivantes:

- Courriel: contact@axone-consultant.com
- Tél.: 0693 92 01 14

Horaires: du lundi au vendredi de 09h30 à 16h.



Démarche scientifique et recherche

L'écriture d'un article scientifique en sciences de gestion revêt une importance capitale, car elle permet de structurer, formaliser et diffuser les résultats de recherches rigoureuses au sein de la communauté scientifique et professionnelle.

Elle répond à des enjeux multiples : contribuer à l'avancée des connaissances, proposer des solutions opérationnelles aux problématiques de gestion, et nourrir le débat académique.

L'un des défis majeurs est de respecter les standards méthodologiques et éthiques tout en rendant les conclusions pertinentes pour les praticiens.

De plus, adapter un cadre conceptuel à une recherche-action permet de relier les théories à des pratiques concrètes, ce qui est essentiel pour évaluer des changements en temps réel dans des environnements organisationnels. Cela demande une réflexion approfondie sur la manière d'intégrer les concepts théoriques tout en tenant compte des dynamiques de terrain, afin de proposer des actions applicables et mesurables.

Les formations proposées par Axone Consultant vous permettront d'atteindre ces objectifs.

Démarche scientifique et recherche: Rédiger un article scientifique en sciences de gestion

Code AF51

A. Objectifs de la formation

Cette action de formation vise à accompagner les doctorants, enseignants-chercheurs et professionnels en sciences de gestion dans le processus de rédaction et de soumission d'un article scientifique, élément clé de la valorisation des recherches académiques. La publication scientifique constitue un enjeu majeur pour la reconnaissance des travaux de recherche et l'avancement des carrières académiques. Les participants seront guidés à travers les différentes étapes de la rédaction d'un article, depuis la définition de la problématique de recherche et la revue de littérature, jusqu'à la structuration des résultats et la soumission à une revue académique. L'objectif de cette formation est de fournir aux participants les compétences méthodologiques, rédactionnelles et techniques nécessaires pour produire des articles de qualité, répondant aux normes scientifiques en vigueur, tout en respectant les principes éthiques de la recherche. Cette formation pratique leur permettra de se familiariser avec les attentes des comités de lecture et d'améliorer leur capacité à diffuser efficacement leurs recherches dans des revues à fort impact.

B. Compétences visées

À la fin de cette formation, les participants seront capables de:

- Maîtriser les étapes de rédaction scientifique,
- Effectuer une revue de littérature approfondie,
- Concevoir et justifier une méthodologie de recherche adaptée,
- Maîtriser les processus de soumission et de publication.

C. Public concerné

Doctorants, enseignants-chercheurs, professionnels en sciences de gestion souhaitant publier des articles scientifiques.

D. Prérequis

Avoir des connaissances de base en science de gestion.
Avoir une idée de projet de recherche ou de publication.

E. Calendrier prévisionnel

Les sessions ont lieu une fois tous les 3 mois. Les informations de calendrier et de lieux sont disponibles par mail à contact@axone-consultant.com

F. Durée de la formation

La formation est prévue sur 5 jours avec un total de 35 heures:

- Jour 1: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),
- Jour 2: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),
- Jour 3: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),
- Jour 4: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),
- Jour 5: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),

Cette durée est optimale pour une formation de qualité, laissant suffisamment de temps pour l'acquisition des connaissances théoriques, des mises en situation pratiques et des retours d'expérience. Les 35 heures de formation sont organisées en 5 modules thématiques pour un total de 35 heures, soit 5 jours, et organisés comme suit:

Modules	Thèmes abordés	Modalités d'attestation	Coefficient
1- Introduction à la rédaction scientifique en sciences de gestion	Introduction à la science de gestion et ses spécificités en matière de publication. Structure d'un article scientifique: titre, résumé, introduction, revue de littérature, méthodologie, résultats, discussion, conclusion. Critères de sélection et d'évaluation des revues académiques. Définir une problématique de recherche.	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
2- Revue de littérature et cadre théorique	Méthodes pour chercher, sélectionner et organiser la littérature scientifique. Comment positionner ses travaux dans le champ théorique existant. Construction du cadre théorique et hypothèses de recherche.	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
3- Méthodologie de recherche	Choix d'une approche méthodologique: quantitative, qualitative ou mixte. Conception du design de recherche: échantillonnage, collecte de données, analyse. Techniques d'analyse des données (statistiques, études de cas, entretiens). Design méthodologique.	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
4- Rédaction et présentation des résultats	Structuration des résultats: tables, figures, graphiques. Interprétation des résultats en lien avec les hypothèses et la littérature. Rédaction de la discussion et articulation avec la conclusion.	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
5- Finalisation et soumission d'un article scientifique	Relecture et correction d'un article scientifique. Formatage selon les exigences des revues (APA, Chicago, etc.).	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1

Modules	Thèmes abordés	Modalités d'attestation	Coefficient
	Rédaction de la lettre de soumission et réponses aux commentaires des reviewers. Les enjeux de l'éthique en recherche scientifique: plagiat, citation, co-auteurs et intelligence artificielle.		

1- Modalités pédagogiques

La formation alterne théorie, exemples concrets, et mise en pratique. Des ateliers collaboratifs sont proposés chaque jour pour mettre en situation réelle les participants.

- Apports théoriques: présentation des concepts clés.
- Études de cas: exemples concrets issus du terrain.
- Ateliers pratiques
- Échanges et retours d'expérience: discussion en groupe pour améliorer l'animation.

2- Conditions de délivrance:

- Taux de présence de 100%
- Validation de l'ensemble des modalités d'attestation avec un taux de réponse positif supérieur ou égal à 85%

3- Déroulement de la formation, moyens pédagogiques et encadrement

- L'action de formation aura lieu dans une salle de formation partenaire et en respect des obligations légales en vigueur,
- Salle équipée d'un vidéoprojecteur, paperboards, et outils de facilitation,
- Accès à des outils numériques de co-création,
- Encadrement assuré par un formateur expert en méthodologie de recherche et en sciences de gestion.

4- Évaluation des acquis

Les modalités d'attestation sont programmées tout au long du module de formation, sanctionné par la réussite des études de cas, exercices et cas pratiques. La réussite à l'ensemble des modalités est sanctionnée par un badge ERO nominatif correspondant au module de formation, disponible en format PDF et numérique, à l'issue de chaque module de formation.
Une attestation de formation sera également remise à l'ensemble des participant.e.s

5- Suivi et accompagnement post-formation

- Un suivi post-formation, 3 mois après la formation sera réalisé
- Possibilité de sollicitation de l'équipe pédagogique pour tout besoin de renseignement en lien avec les notions abordées durant la formation

6- Pièces à fournir pour l'inscription

Convention de formation professionnelle renseignée ainsi que la feuille d'inscription remplie. Aucun frais de dossier n'est demandé. Néanmoins, tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

7- Résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après la notification d'inscription à la formation. Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation, des frais de dédommagement à hauteur de 100 euros seront demandés. La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

8- Accessibilité de la formation:

La formation se déroule uniquement en présentiel. Pour toute situation de handicap, contactez-nous afin d'étudier les adaptations possibles.

9- Tarifs en vigueur (intra et inter)

2 850 euros TTC par personne, pour l'ensemble des modules. Les modules ne peuvent être sélectionnés séparément. Sont inclus dans le tarif, pour chaque jour de formation: l'accueil café, les collations (pauses du matin et de l'après-midi), le déjeuner ainsi que la location de la salle de formation.
Pour les formations devant se tenir hors de La Réunion, frais de déplacement et hébergement en sus, selon modalités à définir entre les parties.

Pour tous renseignements, le support administratif de l'organisme de formation est joignable aux coordonnées suivantes:

- Courriel: contact@axone-consultant.com
- Tél.: 0693 92 01 14

Horaires: du lundi au vendredi de 09h30 à 16h

Démarche scientifique et recherche: Adapter un cadre conceptuel de recherche-action

Code AF52

A. Objectifs de la formation

Cette action de formation vise à outiller les professionnels et chercheurs impliqués dans des projets de recherche-action en leur offrant une méthodologie structurée pour adapter et mobiliser efficacement un cadre conceptuel à des problématiques spécifiques. Dans un contexte où la recherche-action s'impose comme une approche privilégiée pour l'innovation sociale et organisationnelle, cette formation répond à la nécessité d'assurer une cohérence entre les enjeux du terrain, les objectifs du projet et la rigueur scientifique. Les participants apprendront à identifier les concepts clés, à les adapter aux réalités concrètes de leur projet, et à les articuler avec une méthodologie pertinente. L'objectif est de doter les participants des compétences nécessaires pour garantir que leur cadre conceptuel reste un levier stratégique tout au long du processus de recherche-action, favorisant ainsi l'atteinte des résultats escomptés et leur valorisation.

B. Compétences visées

À la fin de cette formation, les participants seront capables de:

- Comprendre les principes d'un cadre conceptuel appliqué à une recherche-action.
- Acquérir des compétences pour adapter et contextualiser un cadre conceptuel à des problématiques spécifiques.
- Savoir mobiliser un cadre conceptuel tout au long d'une démarche de recherche-action pour en assurer la cohérence méthodologique et l'atteinte des objectifs.

C. Public concerné

Chercheurs, doctorants, responsables de projets, consultants ou professionnels impliqués dans des projets de recherche-action.

D. Prérequis

Connaissances de base en méthodologie de recherche ou expérience en gestion de projets complexes.

E. Calendrier prévisionnel

Les sessions ont lieu une fois tous les 3 mois. Les informations de calendrier et de lieux sont disponibles par mail à contact@axone-consultant.com

F. Durée de la formation

La formation est prévue sur 3 jours avec un total de 21 heures:

- Jour 1: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),
- Jour 2: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),
- Jour 3: 7 heures (08h30-12h30; 13h30-16h30),

Cette durée est optimale pour une formation de qualité, laissant suffisamment de temps pour l'acquisition des connaissances théoriques, des mises en situation pratiques et des retours d'expérience. Les 21 heures de formation sont organisées en 3 modules thématiques pour un total de 21 heures, soit 3 jours et organisés comme suit:

Modules	Thèmes abordés	Modalités d'attestation	Coefficient
1- Introduction et cadrage théorique	Notions de base sur les cadres conceptuels Cartographie des cadres conceptuels Principes fondamentaux et spécificité de la recherche-action	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
2- Adapter un cadre conceptuel à un contexte spécifique	Processus d'adaptation d'un cadre conceptuel et projet spécifique Cohérence méthodologique et cadre conceptuel et co-construction pour un projet collectif	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
3- Mise en œuvre et évaluation	Mobilisation d'un cadre conceptuel dans une recherche-action Évaluation et valorisation des résultats d'une recherche-action	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1

G. Modalités pédagogiques

La formation alterne théorie, exemples concrets, et mise en pratique. Des ateliers collaboratifs sont proposés chaque jour pour mettre en situation réelle les participants.

- Apports théoriques: présentation des concepts clés.
- Études de cas: exemples concrets issus du terrain.
- Ateliers pratiques
- Échanges et retours d'expérience: discussion en groupe pour améliorer l'animation.

H. Conditions de délivrance:

- Taux de présence de 100%
- Validation de l'ensemble des modalités d'attestation avec un taux de réponse positif supérieur ou égal à 85%

I. Déroulement de la formation, moyens pédagogiques et encadrement

- L'action de formation aura lieu dans une salle de formation partenaire et en respect des obligations légales en vigueur,
- Salle équipée d'un vidéoprojecteur, paperboards, et outils de facilitation,
- Accès à des outils numériques de co-création,
- Encadrement assuré par un formateur expert en méthodologie de recherche et en sciences de gestion.

J. Évaluation des acquis

Les modalités d'attestation sont programmées tout au long du module de formation, sanctionné par la réussite des études de cas, exercices et cas pratiques. La réussite à l'ensemble des modalités est sanctionnée par un badge ERO nominatif correspondant au module de formation, disponible en format PDF et numérique, à l'issue de chaque module de formation.

Une attestation de formation sera également remise à l'ensemble des participant.e.s

K. Suivi et accompagnement post-formation

- Un suivi post-formation, 3 mois après la formation sera réalisé.
- Possibilité de sollicitation de l'équipe pédagogique pour tout besoin de renseignement en lien avec les notions abordées durant la formation.

L. Pièces à fournir pour l'inscription

Convention de formation professionnelle renseignée ainsi que la feuille d'inscription remplie. Aucun frais de dossier n'est demandé. Néanmoins, tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

M. Résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après la notification d'inscription à la formation. Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation, des frais de dédommagement à hauteur de 100 euros seront demandés. La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

N. Accessibilité de la formation:

La formation se déroule uniquement en présentiel. Pour toute situation de handicap, contactez-nous afin d'étudier les adaptations possibles.

O. Tarifs en vigueur (intra et inter)

1 630 euros TTC par personne, pour l'ensemble des modules. Les modules ne peuvent être sélectionnés séparément. Sont inclus dans le tarif, pour chaque jour de formation: l'accueil café, les collations (pauses du matin et de l'après-midi), le déjeuner ainsi que la location de la salle de formation.
Pour les formations devant se tenir hors de La Réunion, frais de déplacement et hébergement en sus, selon modalités à définir entre les parties.

Pour tous renseignements, le support administratif de l'organisme de formation est joignable aux coordonnées suivantes:

- Courriel: contact@axone-consultant.com
- Tél.: 0693 92 01 14

Horaires: du lundi au vendredi de 09h30 à 16h



Cadre juridique et vie associative

Le cadre juridique et le fonctionnement statutaire constituent le socle de toute association pérenne. Maîtriser la loi 1901, structurer sa gouvernance, sécuriser ses obligations RH, fiscales et RGPD, et se doter d'outils de pilotage: autant de leviers indispensables pour développer une vie associative robuste et conforme.

À travers cette action de formation, Axone Consultant propose aux acteurs associatifs d'appréhender et de sécuriser l'ensemble du cadre légal et opérationnel de leur structure, au service de leur projet et de leur impact sur le territoire

Cadre juridique et vie associative (loi 1901)

Code AF61

A. Objectifs de la formation

Cette formation vise à doter les dirigeant·e·s, administrateur·rice·s et salarié·e·s d'association des connaissances et outils nécessaires pour maîtriser le cadre juridique de la loi 1901, structurer leur projet associatif et leur gouvernance, sécuriser leurs obligations sociales, fiscales et RGPD, et mettre en place des procédures internes de pilotage fiables.

B. Compétences visées

- À l'issue de cette formation, les participant·e·s seront capables de:
- Maîtriser le cadre juridique de l'association (loi 1901, statuts, instances, déclarations obligatoires)
- Construire et formaliser un projet associatif et une stratégie (analyse SWOT, agréments, financements)
- Identifier et sécuriser les obligations RH de l'association employeuse (contrats, conventions collectives, obligations sociales)
- Appliquer les principes du RGPD à la protection des données de l'association
- Mettre en place des procédures internes et des outils de pilotage (vie statutaire, suivi financier, bilan d'activités)

C. Public concerné

Dirigeant·e·s associatifs, administrateur·rice·s et membres du bureau, bénévoles engagés, salarié·e·s d'associations, porteur·se·s de projet associatif.
La formation s'adresse également aux demandeur·se·s d'emploi, salarié·e·s en activité, en projet de transition ou en reconversion professionnelle en lien avec la vie associative et la gouvernance.

D. Prérequis

Aucun prérequis spécifique n'est demandé. Une première expérience au sein d'une association (bénévole ou salariée) est un plus.

E. Calendrier prévisionnel

Les sessions ont lieu une fois tous les 2 mois. Les informations de calendrier et de lieux sont disponibles par mail à contact@axone-consultant.com.

F. Durée de la formation

La formation est prévue sur 3 jours, pour un total de 21 heures, à raison de 7 heures par jour (08h30-12h30; 13h30-16h30). Les 21 heures sont organisées en 5 modules thématiques répartis comme suit:

Modules	Thèmes abordés	Modalités d'attestation	Coefficient
1- Cadre juridique de l'association	Obligations légales et déclarations Statuts et règlement intérieur Instances de gouvernance (AG, CA, Bureau) Documents réglementaires obligatoires	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1

Modules	Thèmes abordés	Modalités d'attestation	Coefficient
2- Projet associatif et stratégie	Analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) Vision, axes stratégiques et feuille de route Sources de financement et approches stratégiques Agréments et certifications	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
3- Obligations RH de l'association employeuse	Contrats de travail et conventions collectives (ECLAT) Obligations sociales et déclarations Gestion des ressources humaines Prévention des risques professionnels	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
4- RGPD et protection des données	Principes du RGPD appliqués aux associations Droits des personnes et obligations de l'association Sécurisation des données et registre des traitements	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
5- Procédures internes et outils de pilotage	Rédaction de procédures internes adaptées Outils de pilotage, suivi financier et reporting Construction d'une feuille de route individuelle	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1

G. Modalités pédagogiques

La formation alterne théorie, exemples concrets et mise en pratique. Des ateliers collaboratifs sont proposés chaque jour pour mettre les participants en situation réelle.

- **Apports théoriques**: présentation des concepts clés.
- **Études de cas**: exemples concrets issus du terrain.
- **Ateliers pratiques**
- **Échanges et retours d'expérience**: discussion en groupe.

H. Conditions de délivrance

- Taux de présence de 100 %.
- Validation de l'ensemble des modalités d'attestation avec un taux de réponse positif supérieur ou égal à 80 %.

I. Déroulement de la formation, moyens pédagogiques et encadrement

- L'action de formation a lieu dans une salle de formation partenaire, en respect des obligations légales en vigueur.
- Salle équipée d'un vidéoprojecteur, de paperboards et d'outils de facilitation.
- Accès à des outils numériques collaboratifs.
- Encadrement assuré par un formateur expert en vie associative, gouvernance et cadre juridique des associations.

J. Évaluation des acquis

Les modalités d'attestation sont programmées tout au long de la formation, sanctionnées par la réussite des études de cas, exercices et cas pratiques. La réussite à l'ensemble des

modalités est sanctionnée par un badge ERO nominatif (OpenBadges) correspondant au module de formation, disponible en format PDF et numérique. Une attestation de formation est également remise à l'ensemble des participant·e·s.

K. Suivi et accompagnement post-formation

- Un suivi post-formation est réalisé 3 mois après la formation.
- Possibilité de sollicitation de l'équipe pédagogique pour tout besoin de renseignement en lien avec les notions abordées.

L. L. Pièces à fournir pour l'inscription

Convention de formation professionnelle renseignée ainsi que la feuille d'inscription remplie. Aucun frais de dossier n'est demandé. Néanmoins, tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

M. Résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après la notification d'inscription. Au-delà de ce délai, des frais de dédommagement de 100 euros seront demandés. La demande de résiliation doit faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

N. Accessibilité de la formation

La formation se déroule uniquement en présentiel. Pour toute situation de handicap, contactez-nous afin d'étudier les adaptations possibles.

O. Tarifs en vigueur (intra et inter)

1 630 euros TTC par personne, pour l'ensemble des modules. Les modules ne peuvent être sélectionnés séparément.

Cette action de formation requiert un minimum de 5 participant·e·s pour être maintenue et accueille un maximum de 15 participant·e·s (en intra comme en inter).

Sont inclus dans le tarif, pour chaque jour de formation: l'accueil café, les collations (pauses du matin et de l'après-midi), le déjeuner ainsi que la location de la salle de formation. Pour les formations devant se tenir hors de La Réunion, frais de déplacement et hébergement en sus, selon modalités à définir entre les parties.

Pour tous renseignements, le support administratif de l'organisme de formation est joignable: contact@axone-consultant.com – 0693 92 01 14 – du lundi au vendredi de 09h30 à 16h.



Évaluation et mesure d'impact social

Dans un contexte où les financeurs et les parties prenantes attendent des preuves de la valeur créée, l'évaluation et la mesure d'impact social deviennent des compétences stratégiques. Comprendre ce que l'on cherche à mesurer, pour qui et pourquoi, est le préalable à toute démarche crédible et utile au pilotage.
Axone Consultant propose d'acculturer les acteurs aux enjeux, aux concepts et aux méthodes de l'évaluation et de la mesure d'impact social, dans une logique participative et d'intelligence collective.

Évaluation et mesure d'impact social

Code AF71

A. Objectifs de la formation

Cette formation vise à acculturer les participant·e·s aux concepts clés et aux finalités de l'évaluation et de la mesure d'impact social (EMIS). Elle leur permet de distinguer reporting, évaluation et mesure d'impact, de construire un cadre d'évaluation robuste à partir d'une théorie du changement, de définir des indicateurs pertinents et de valoriser les résultats auprès de leurs parties prenantes.

B. Compétences visées

À l'issue de cette formation, les participant·e·s seront capables de:

- Comprendre les concepts clés: impact social, utilité sociale, intérêt général, parties prenantes
- Distinguer reporting d'activités, évaluation, évaluation d'impact et mesure d'impact social
- Construire un cadre d'évaluation à partir d'une théorie du changement et cartographier les parties prenantes
- Définir des indicateurs SMART et robustes et mettre en place des outils de collecte adaptés
- Analyser, valoriser et communiquer l'impact auprès des différents publics et l'utiliser comme levier de pilotage

C. Public concerné

Dirigeant·e·s, responsables de projet, chargé·e·s de mission, administrateur·rice·s et bénévoles d'associations, de structures de l'ESS et de collectivités. La formation s'adresse également aux demandeur·se·s d'emploi, salarié·e·s en activité, en projet de transition ou en reconversion professionnelle en lien avec l'évaluation et la mesure d'impact social.

D. Prérequis

Aucun prérequis spécifique n'est demandé. Une implication dans le pilotage d'une action ou d'un projet est un plus.

E. Calendrier prévisionnel

Les sessions ont lieu une fois tous les 2 mois. Les informations de calendrier et de lieux sont disponibles par mail à contact@axone-consultant.com.

F. Durée de la formation

La formation est prévue sur 3 jours, pour un total de 21 heures, à raison de 7 heures par jour (08h30-12h30 ; 13h30-16h30). Les 21 heures sont organisées en 4 modules thématiques répartis comme suit:

Modules	Thèmes abordés	Modalités d'attestation	Coefficient
1- Introduction à l'évaluation et à la mesure d'impact social	Concepts clés: impact social, utilité sociale, intérêt général, parties prenantes Distinguer évaluation, mesure d'impact et reporting d'activités Enjeux et finalités de l'EMIS pour les acteurs associatifs	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1

Modules	Thèmes abordés	Modalités d'attestation	Coefficient
2- Construire son cadre d'évaluation et identifier les parties prenantes	Théorie du changement Cartographier les parties prenantes d'un projet Définir le périmètre, les objectifs et co-construire un cadre robuste	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
3- Définir des indicateurs et collecter les données	Types d'indicateurs (réalisation, résultats, impact) Indicateurs SMART et critères de qualité Outils de collecte de données adaptés	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1
4- Analyser, valoriser et communiquer l'impact	Croisement des données quantitatives et qualitatives Valoriser les résultats auprès des différents publics L'évaluation comme levier stratégique de pilotage	Études de cas, mise en situation et modalités de pédagogie active	1

G. Modalités pédagogiques

La formation alterne théorie, exemples concrets et mise en pratique. Des ateliers collaboratifs sont proposés chaque jour pour mettre les participants en situation réelle.

- Apports théoriques: présentation des concepts clés.
- Études de cas: exemples concrets issus du terrain.
- Ateliers pratiques
- Échanges et retours d'expérience: discussion en groupe.

H. Conditions de délivrance

- Taux de présence de 100 %.
- Validation de l'ensemble des modalités d'attestation avec un taux de réponse positif supérieur ou égal à 80 %.

I. Déroulement de la formation, moyens pédagogiques et encadrement

- L'action de formation a lieu dans une salle de formation partenaire, en respect des obligations légales en vigueur.
- Salle équipée d'un vidéoprojecteur, de paperboards et d'outils de facilitation.
- Accès à des outils numériques collaboratifs.
- Encadrement assuré par un formateur expert en évaluation et mesure d'impact social.

J. Évaluation des acquis

Les modalités d'attestation sont programmées tout au long de la formation, sanctionnées par la réussite des études de cas, exercices et cas pratiques. La réussite à l'ensemble des modalités est sanctionnée par un badge ERO nominatif (OpenBadges) correspondant au module de formation, disponible en format PDF et numérique. Une attestation de formation est également remise à l'ensemble des participant·e·s.

K. Suivi et accompagnement post-formation

- Un suivi post-formation est réalisé 3 mois après la formation.
- Possibilité de sollicitation de l'équipe pédagogique pour tout besoin de renseignement en lien avec les notions abordées.

L. Pièces à fournir pour l'inscription
Convention de formation professionnelle renseignée ainsi que la feuille d'inscription remplie. Aucun frais de dossier n'est demandé. Néanmoins, tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

M. Résiliation
Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après la notification d'inscription. Au-delà de ce délai, des frais de dédommagement de 100 euros seront demandés. La demande de résiliation doit faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

N. Accessibilité de la formation
La formation se déroule uniquement en présentiel. Pour toute situation de handicap, contactez-nous afin d'étudier les adaptations possibles.

O. Tarifs en vigueur (intra et inter)
1 630 euros TTC par personne, pour l'ensemble des modules. Les modules ne peuvent être sélectionnés séparément.

Cette action de formation requiert un minimum de 5 participant·e·s pour être maintenue et accueille un maximum de 15 participant·e·s (en intra comme en inter).
Sont inclus dans le tarif, pour chaque jour de formation: l'accueil café, les collations (pauses du matin et de l'après-midi), le déjeuner ainsi que la location de la salle de formation. Pour les formations devant se tenir hors de La Réunion, frais de déplacement et hébergement en sus, selon modalités à définir entre les parties.

Pour tous renseignements, le support administratif de l'organisme de formation est joignable: contact@axone-consultant.com – 0693 92 01 14 – du lundi au vendredi de 09h30 à 16h.

Version d'octobre 2026

Axone Consultant
SARL au capital social de 4 000 euros
RCS Saint-Denis La Réunion
SIREN: 899 088 702
NAF: 7022Z
TVA intracommunautaire: FR-19899088702

9 Rue Pierre Marinier
ZA La Mare
97438 Sainte-Marie
0693 92 01 14
contact@axone-consultant.com



*Déclaration d'activité enregistrée sous le n° **04973346897***
auprès du Préfet de région de Réunion.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informations de publication
Gérant: Mickaël ABÉLARD
Rédacteurs: Mickaël ABÉLARD | Samuel ABLANCOURT
Relect•eur•rice•s: Mickaël ABÉLARD | Samuel ABLANCOURT
Droits d'auteur: Entièrement réservés à Axone Consultant

AxoneConsultant

https://www.axone-consultant.com/